



les sources de la règle du droit

Par **chahrazed**, le **18/12/2009** à **16:26**

bonjours,

j'ai un exposé sur les sources de la règle du droit. et je veux en savoir plus sur ce sujet par des gens du domaine.

mercie d'avance

Par **JURISNOTAIRE**, le **18/12/2009** à **16:43**

Bonjour, Chahrazed.

Je vous renvoie au dossier que j'ai traité : "Cas pratique valeurs mobilières" page 5.
Instructions ci-dessous.

Vous avez là un "sujet bateau"; on ne peut plus facile à traiter.
Sans problèmes, sans fioritures, avec tous bons développements dans tous les bons manuels en vente dans toutes les bonnes librairies !

Aucune finesse là-dedans !
Bossez un peu; le temps s'y prête. Sinon il va bientôt y avoir de la poussière sur vos bouquins !

Par **chahrazed**, le **20/12/2009** à **17:15**

bon, j'ai posé une simple question et j'attendais pas cette réponse indifférente !! si vous avez pas une réponse à ma question ce n'est pas la peine de répondre de cette façon dont je vois pas où est le but !!

Par **JURISNOTAIRE**, le **20/12/2009** à **17:49**

Bonjour, Trêfachée.

J'ai en effet les réponses à votre question.

Cela fait bien longtemps que je n'ai plus d'examens à passer.

Mais je crois beaucoup plus utile [s]pour vous[s][[/s][[/s] d'essayer de vous amener à les trouver par vous-même.

Moins facile, moins rapide pour aujourd'hui, peut-être; mais combien préférable et meilleur pour votre avenir...

Pensez-vous que détenir (et stocker) des réponses ne serve "qu'à la bonne note"?

Et les bonnes notes, notamment à réussir aux examens?

Au fait..., à quoi servent les examens ?

A mettre en pratique ce qu'on a appris, "en vrai", sur le terrain ?

Et alors, pour ceux qui n'auront rien cherché, rien appris; mais uniquement copié-collé ?